

ELECTRICITE

H0V H0 B0 - initiale

Objectifs :

- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions, des consignes de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique
- Adapter les connaissances acquises aux travaux non électriques pour travailler dans les zones d'environnement électrique
- Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation : H0V H0 B0

Public concerné :

Personnel non électricien exécutant des travaux d'ordre non électriques à proximité des installations électriques
Personnel non électricien exerçant leur métier dans des zones présentant des risques électriques

Prérequis :

Aucune connaissance en électricité n'est nécessaire pour suivre cette formation
Etre obligatoirement muni des EPI (tenue de travail, chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques en stage

Périodicité : recyclage 36 mois après la formation initiale

Moyens :

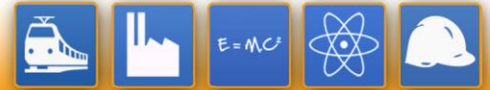
Groupe de 4 à 8 personnes (aucune formation avec un nbre de participants <4 ne sera acceptée)
Essentiellement pratique avec alternance de démonstrations par le formateur et réalisation des gestes par chacun des stagiaires
70% théorie
30% pratique
Evaluation : 2h

Nos formateurs sont experts dans leur domaine d'activité.

Durée : 7 heures (soit 1 jour)

Coût de la formation : nous consulter

Contact : Mélanie POLLET au 03.28.58.77.77 ou mpollet@technifrance.fr



Module 1 (durée : 5 heures dont 2 heures de pratique inclus).

Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations.

Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.

Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels

Zones d'environnement et leurs limites

Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation

Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations

Protection collective : mesures, équipements et signalisation

Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Evaluation du risque électrique

Module 3 (durée : 2 heures dont 30 min de pratique inclus)

Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)

Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention

70% de théorie + 30% de pratique.

Exposés théoriques, études de cas pratiques, jeux de rôles, travaux en groupe, permettant de préparer les stagiaires à l'exercice quotidien de leur fonction.

Temps consacré à l'évaluation : 2h00

Évaluation des savoirs et savoir-faire :

- Évaluation formative réalisée à la fin de chaque module à l'aide d'un QCM.
- Évaluation théorique et pratique réalisée en fin de formation.

Modalités de notations :

Test théorique comprenant 20 questions portant sur les dangers de l'électricité (6 questions), les distances et les zones d'environnement (8 questions dont 1 question fondamentale) et les limites des opérations (6 questions).

Une note de 10/20 est demandée pour accéder au test pratique.

Test pratique comprenant 2 mises en situation portant les compétences suivantes :

- Savoir reconnaître et repérer un environnement ou un local à risque.
- Savoir se déplacer et évoluer dans cet environnement.

Le résultat est évalué selon les 4 critères : A (sans erreur), B (erreur acceptable), C (Erreur majeure), D (Erreur Grave).

Critère d'acceptation : Aucun D et un seul C

La réussite aux 2 tests entraîne un avis favorable délivré par le formateur.